

Luminus Optifix Pro Gaz

(octobre 2020)

Conditions particulières : (GOF2P2.0)

Consommateurs: professionnels

Type d'énergie : gaz Durée du contrat : 2 ans



VOS AVANTAGES:

(Sécurité	*	Sérénité	G	Service
Un prix ans.	fixe compétitif pendant 2		s de panne de votre électrique avec Luminus ist 24/7.	Une appro votre Cons	che personnalisée grâce à seiller Business.

SERVICES INCLUS:

EnergieAssist 24/24	Luminus EXTRAS!	My Luminus	
Hotline 24/24 et 7/7 pour votre installation électrique durant les 2 premières années de votre contrat (conditions sur www.luminus.be/energieassist24).	Tous vos avantages sur vos marques préférées.	Votre espace client pour gérer tous vos services en ligne.	

Plus d'infos sur **luminus.be**



TARIFS:

Composition d

- Énergie fou
- Coût de tran
- Taxes et rede
- TVA 21%

energie

Comparez malin et payez moins



	Prix du jour
Énergie (c€/kWh)	2,11
Redevance fixe (€/an)¹	40,00

¹ Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'

Coûts d'utilisation des réseaux :

		Coûts de distribution				
	Gestionnaire de réseau	Petite consommatior <= 5.000 kWh Variable Fix (c€/kWh) (€/a	Consommation moyenne > 5.000 et <= 150.000 kWh Variable Fixe (c€/kWh) (€/an)	Grande consommation > 150.000 kWh Variable Fixe (c€/kWh) (€/an)	Coûts de transport (c€/kWh)	Activité de mesure et de comptage (€/an)
BXL	SIBELGA	1,78 4,3.	1,11 38,28	0,59 812,88	0,1500	16,00
FL	Fluvius (Gaselwest) Fluvius (Imewo) Fluvius (Infrax West) Fluvius (Intergem) Fluvius (Iveg) Fluvius (Iveka) Fluvius (Iverlek) Fluvius (Sibelgas) Fluvius Antwerpen Fluvius Limburg	2,00 13,6 2,11 14,5 	0,77 81,80 	0,72 586,68 0,55 403,93 	0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500	4,88 4,88 - 4,88 4,33 4,88 4,88 4,88 4,88 4,88
WAL	ORES (Brabant Wallon) ORES (Hainaut Gaz) ORES (Luxembourg) ORES (Mouscron) ORES (Namur) TECTEO RESA	3,30 24,5 3,72 23,6 2,78 21,5 2,93 21,4 3,57 24,8 2,80 26,3		0,98 637,70 1,37 602,31 0,87 513,44 1,09 507,24 1,12 651,65 1,23 732,03	0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500 0,1500	- - - - -

Fonds OSP Régionale	€/an/
Région de Bruxelles-Capitale	compteur
<= 10 m ³ /h (**)	2,76
<= 10 m ³ /h (***)	9,48
$> 10 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 16 \text{ m}^3/\text{h}$	23,16
$> 16 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 25 \text{ m}^3/\text{h}$	57,12
$> 25 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 40 \text{ m}^3/\text{h}$	114,24
$> 40 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 65 \text{ m}^3/\text{h}$	285,48
$> 65 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 100 \text{ m}^3/\text{h}$	396,96
$> 100 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 160 \text{ m}^3/\text{h}$	509,88
$> 160 \text{ m}^3/\text{h}$	736,92

(*) Non applicable sur les premiers 100 kWh. Cette redevance est majorée d'un montant forfaitaire de € 0,0075. (**) Pour une consommation annuell

inférieure ou égale à 5.000 kWh. (***) Pour une consommation annuelle plus de 5.000 kWh.



INFORMATION SUR VOTRE TARIF:

Les montants mentionnés sont arrondis. La redevance annuelle et le coût de l'énergie ne sont pas indexés. La redevance fixe est une redevance annuelle forfaitaire par raccordement au réseau de gaz qui couvre tous les coûts d'exploitation fixes de Luminus. Pendant la première année où le client est chez Luminus pour un contrat de fourniture de gaz, le client est tenu de verser l'intégralité de la redevance fixe par raccordement au réseau de gaz, même s'il demande une rupture anticipée de son contrat. À partir de la deuxième année, la redevance fixe est uniquement imputée au prorata

de la durée effective de la relation contractuelle entre le client et Luminus pour la fourniture de gaz La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture. Les coûts d'utilis des réseaux mentionnés ci-dessus sont les coûts approuvés par les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL) et les valeurs des taxes, redevances, cotisations et surcharges sont les valeurs les plus récentes connues au moment de l'édition de ces conditions particulières. Les éventuelles modifications de ces éléments vous seront intégralement refacturées au prix coûtant.



DUREE DE VOTRE CONTRAT:

Luminus Optifix Pro Gaz est un contrat à durée déterminée de 2 ans, qui sera automatiquement prolongé pour des périodes successives de 2 ans.

si vous êtes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de début de fourniture. Si vous êtes déjà client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et conformément à l'article 11.3 des Conditions générales, souhaitez passer au contrat Luminus Optifix Pro Gaz, le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier après la date de signature, sauf si une autre date est convenue en concertation avec nous. L'article 4.3 des Conditions générales demeure inchangé.

e contrat chez Luminus doit débuter au plus tard Si vous n'êtes pas encore client chez Luminus, 4 mois après la signature. Si tel n'est per contrat ou de vous faire une nouvelle de refuser votre demande de sition de contrat



Vous payez votre facture d'acompte mensuelle et votre décompte par domiciliation. Vous recevez vos factures uniquement par email. Toutes vos factures sont disponibles en ligne, via la zone self-



